

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.083

L'an deux mille vingt-deux, le 16 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 juin 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE  
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
M. Philippe CUSSAC représenté par M. Didier SIMONNET  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
M. Jean-Luc CHAPOULIE représenté par M. Bruno JARROIR  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU  
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET  
DE FRANCE INTÉGRÉE À L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
(ONAC)

RAPPORTEUR : M. FILOCHE

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention à l'œuvre nationale du Bleuet de France intégrée à l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) pour un montant de 500,00 €.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer une subvention à l'œuvre nationale du Bleuet de France intégrée à l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), d'un montant de 500,00 € (Cinq cents euros),

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – fonction 0203 du budget communal.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 20 juin 2022

Certifié Conforme  
Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
Hubert THOMAS



Le Maire,

Patrick MARENGO